

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2013

Le 26 avril 2013 à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 avril 2013, s'est assemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. André GUILLOU, Maire.

**Etaient présents** : M. André GUILLOU, Maire ; MM. (Mmes) Danièle GOMES, José LENEPVEU, Catherine DE ABREU, Michel GUILLOU Henri BOUTET, Marie-Andrée BILLON-CHAPALAIN, Adjointes ; MM. et Mmes Jean-Louis BOYER, Catherine GARREAU, Serge QUEMERE, Lydie PLOUZENNEC, Jean-François CORCUFF, Valérie LE MEUR, Jocelyne CAROFF, Sophie BOYER, Etienne CHEREAU, Michèle QUEMERE, Daniel MANCHEC, Corinne LELGOUALC'H, Dominique LE NAOUR, Jérôme GOURMELEN, Laurence LE BEC, Patrick LE GUYADER, Nathalie DROAL, René ROCUET et Jean LE MOAL, Conseillers Municipaux.

**Procurations** :

**Absents excusés** :

**Absent** : M. Sullivan LE BERRE.

**Secrétaire de séance** :

\*\*\*\*\*

### **1 - R : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte-rendu de la séance du 29 mars 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **2 - R : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission des Finances, réunie le 16 Avril 2013, a formulé des propositions d'attribution de subventions aux différentes associations qui ont présenté une demande. Une liste a été transmise aux conseillers avec leur convocation.

Mme GOMES procède à la lecture des propositions de subventions :

<b>Associations de SAINT-EVARZEC</b>	<b>Vote 2013</b>
Accueil détente	350
Blue Rabbit's Team	800
Clic-Clap Saint-Evarzec	700
Comité cycliste de Saint-Evarzec	800
Cyclo Club	250
CUMA St Primel	700
Et Vie Danse	500
Fa dièse	350
FNACA	200
Foulées varzécoises	1 300
Gym Energy	260
Kanfarded Sant-Evarzeg	2 000
Les plumes varzécoises	300
Les P'tits loustics de St-E	500
Lire à Saint-Evarzec	1 000
Moisson et traditions	900
Point Rencontre Saint-Evarzec	450
Secouristes la Croix Blanche	600
Union Sportive de Saint-Evarzec	3 200
<b>Total</b>	<b>15 160 €</b>

<b>Associations du Pays Fouesnantais</b>	<b>Vote 2013</b>
CA Forestois Handball	
Chorale l'écho des vagues	150
Club gymnique fouesnantais	260
Gymnastique Fouesnantaise Enfants et Adultes	300
La Croix d'Or (section de Fouesnant)	350
Pleuven Basket Club	585
PF Athlétisme	600
Raquette du Pays Fouesnantais	100
SNSM Fouesnant	
<b>Total</b>	<b>2 345 €</b>

<b>Associations départementales ou régionales</b>	<b>Vote 2013</b>
Comité du Prix de la Résistance et de la Déportation	
Enfance et Familles d'adoption	50
Handisport de Cornouaille	80
La Prévention routière	150
Syndicat d'Elevage Intercantonal	250
<b>Total</b>	<b>530 €</b>

<b>Associations liées à la santé</b>	<b>Vote 2013</b>
A.D.A.P.E.I. du Finistère	200
A.F.M. (myopathies)	230
AFSEP (sclérosés en plaques)	70
A.I.D.E.S.	70
Association des laryngectomisés de Bretagne	100
Association France Alzheimer 29	100
Visite des malades dans les établissements hospitaliers	50
<b>Total</b>	<b>820 €</b>

<b>Organismes de formation</b>	<b>Vote 2013</b>
AEP Skol Diwan Kemper	76
CFA de Cuzon	418
CFA du Morbihan	38
ESAT de Scaër et IME de Quimperlé	20
Maison Familiale Rurale d'Elliant	38
Maison Familiale Rurale de Poullan-sur-Mer	190
<b>Total</b>	<b>780 €</b>

<b>Total général</b>	<b>€</b>

M. José LENEPVEU précise que le CCAS vote également des subventions aux associations à caractère humanitaire.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme GOMES et délibéré, décide, après un vote à mains levées, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**DE VOTER** les subventions proposées par la Commission des Finances pour un montant total de €.

### **3 - R : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

M. le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

- Création d'un poste d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1er mai 2013, dans le cadre d'un avancement de grade,

- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet affecté à la Direction des Services Techniques à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013,
- Création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (24/35èmes) affecté à la Médiathèque à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013, dans le cadre de la modification de la quotité de temps de travail d'un agent,
- Création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013, dans le cadre de la promotion interne et suite à examen professionnel,
- Création d'un poste d'attaché à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013, dans le cadre de la promotion interne.

Il appartient désormais au Conseil Municipal de statuer sur ces propositions.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et délibéré, décide, après un vote à mains levées, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**DE MODIFIER** le tableau des effectifs conformément à la proposition énoncée ci-dessus.

#### **4 - R : TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES POUR 2014**

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'en vertu d'un arrêté préfectoral en date du 21 Mars 2012, il lui appartient de dresser la liste préparatoire communale permettant l'établissement de la liste départementale des jurés valables pour l'année 2014.

A cet effet un tirage au sort de 9 personnes doit être effectué publiquement à partir de la liste électorale. Ne peuvent être retenues les personnes qui n'atteindront pas l'âge de 23 ans au cours de l'année 2013.

Les personnes tirées au sort ont la faculté à demander à être dispensées des fonctions de juré dans trois cas :

- ◆ personnes âgées de plus de 70 ans,
- ◆ résidence principale située hors du département,
- ◆ motif grave reconnu valable par la commission ad hoc (raison de santé notamment).

Les personnes tirées au sort sont les suivantes :

- M. Jean-François ORY  
Né le 31/05/1973  
Domicilié 61C Route de la Véronique 29170 SAINT-EVARZEC

#### **5 - R : INFORMATIONS DIVERSES**

➤ M. le Maire informe le Conseil que le préfet a pris un arrêté autorisant l'établissement des périmètres de protection de captage de Lanvéron et Trouarn.

➤ Dates à retenir :

- Rendez-vous :  
✓ .

- Manifestations :

- ▲ Vendredi 19 avril à 14 H : Réunion PLU, diagnostic agricole et environnement.
- ▲ Samedi 20 avril à la Médiathèque : Remise des prix du concours d'illustration.
- ▲ Samedi 20 et dimanche 21 avril à la Maison Communale : « Le Printemps de Clic-Clap ».
- ▲ Dimanche 21 avril à la Halle des Sports : Kaléidoscope 2013 « fête des jeux ».
- ▲ Lundi 22 avril à 11 H : CAO (restaurant scolaire).
- ▲ Vendredi 26 avril à 20 H 30 : Conseil Municipal.

- ♣ Samedi 27 avril : Courses pédestres à l'occasion de la fête communale.
- ♣ Du 3 mai au 26 juin à la Médiathèque : Exposition d'Abdoulaye SANE.
- ♣ Samedi 4 mai à 16 H à Pleyben : soirée de clôture des rendez-vous de la jeunesse (kaléidoscope).
- ♣ Mercredi 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945.
- ♣ Du 14 mai au 17 juin à la Mairie : Exposition « Jeunes talents » des enfants de la commune.
- ♣ Jeudi 30 mai à la salle Arvest à Pleyben : 2<sup>ème</sup> rencontre départementale 2013 à destination des élus locaux du Finistère sur le thème « Les acteurs de l'Education partagée »
- ♣ Revoir les dates des AM.
- ♣ Fixer des dates de réunion :
  - Comité consultatif de l'environnement
  - Commission d'urbanisme (mai)
  - CTP : mardi 18 juin à 14 H.

18 mai | Permanence d'aide à la déclaration des revenus 2012 | Ty Ker Coz

- ♣ 18 et 19 mai | Tournoi régional U11/U13 de l'USSE | Créac'h Veil
- ♣ 19 mai | Troc et puces des P'tits Loustics | Esplanade (ou Halle des Sports)
- ♣ 24 mai | Spectacle de rue « Et ta sœur » de la Cie Les Royales Marionnettes | Place de la Mairie (ou Agora)
- ♣ 25 mai | Matinée petite enfance | Quinquis (Fouesnant)
- ♣ 1er juin | Rassemblement U7/U9 de l'USSE | Créac'h Veil
- ♣ 1er juin | Collecte de sang | Maison Communale
- ♣ 2 juin | Petits déj' bio | Ferme d'Enez Raden

✓ .

➤ Date du prochain Conseil Municipal : le mardi 14 mai 2013 à 20 h 30.

La séance est levée à 21 h 30 et ont signés les membres présents.

Le Maire,  
Président

Le Secrétaire,

Les Membres,